



---

## Conseil des droits de l'homme

23<sup>ème</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Maldives

Genève, le 6 mai 2015

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Maldives et la remercie pour son rapport.

La Suisse est préoccupée par les lacunes du système judiciaire. Elle l'est en particulier par son manque d'indépendance et d'impartialité, en contradiction avec les obligations des droits de l'homme, notamment les garanties à un procès équitable comme l'illustre le cas de l'ancien Président des Maldives, Mohammed Nasheed. **La Suisse recommande de prendre des mesures pour réformer la « Commission des services judiciaires », dans le but d'assurer un système judiciaire indépendant et impartial, respectueux des droits fondamentaux.**

La Suisse constate la détérioration de la liberté d'expression aux Maldives et **recommande de garantir la liberté d'expression sous toutes ses formes, ainsi que d'assurer des investigations sur les attaques contre les journalistes et les médias et de traduire leurs responsables en justice.**

La Suisse s'inquiète de l'intimidation envers la Commission des droits de l'homme des Maldives et des acteurs de la société civile. **La Suisse recommande d'assurer que tous les acteurs de la société civile ainsi que la Commission des droits de l'homme des Maldives puissent exercer leurs activités, y inclus la participation aux mécanismes internationaux, sans être sujet à des représailles.**

Je vous remercie.